

ACT



ACCOMPAGNATEUR TERRITORIAL

Accompagner un arbitre en situation

Durée : 24 heures

PUBLIC VISE

🦋 **Public** : Toute personne désireuse de s'investir sur la thématique citée, qu'elle soit dirigeante bénévole ou professionnelle de l'activité.

PRE-REQUIS

🦋 **Le candidat doit :**

- Être âgé de 18 ans minimum (Autorisation parentale à fournir pour les mineurs à l'inscription)
- Être licencié à la FFHB tout au long de la formation
- Fournir l'attestation sur l'honneur – honorabilité/probité de l'encadrant (se renseigner auprès de votre structure d'appartenance)
- **Être titulaire de la qualification Accompagnateur Club (validé saison 24-25)**

VALIDATION du MODULE

🦋 Le module doit être validé dans la saison, dans la limite des dates qui figurent plus loin.

🦋 Le module est validé dès lors que le stagiaire, a suivi tous les temps de formation (présentiel et/ou distanciel), et, a répondu aux attentes exigées selon le module.

> Pour l'accompagnateur Territorial : Justifier de 3 accompagnements (conformes aux attendus du référentiel) en tant que Juge Accompagnateur Territorial

RECYCLAGE du MODULE

Vous conservez une qualification à vie, néanmoins la Contribution Mutualisée des Clubs au Développement exige le maintien des connaissances et des compétences au regard des exigences et évolutions fédérales.

🦋 Pas de recyclage :

> Le diplôme reste acquis, mais l'exercice de la fonction nécessite d'être licencié et inscrit sur une feuille de match

ACTIVITES

- 🦅 A1 - Il analyse et évalue un niveau de performance en compétition.
- 🦅 A2 - Il Conduit un entretien d'après match avec un objectif de progression.
- 🦅 A3 - Il peut demander (si besoin) au juge arbitre de sanctionner les officiels et/ou les joueurs/joueuses qui sont sur le banc

COMPETENCES VISEES

- Comprendre les caractéristiques du jeu qui se déroule.
- Repérer des indicateurs pertinents et significatifs pour construire son observation.
- Positionner le niveau de performance du juge arbitre dans le continuum de formation.
- Favoriser l'auto-évaluation des juges arbitres.
- Adapter son discours au public.
- Motiver et encourager les juges arbitres.
- Situer son action dans le projet de formation de l'arbitre.
- Trier les indicateurs pour donner du sens à son évaluation.
- Situer le niveau de performance du binôme par rapport au niveau de jeu qui se déroule.
- Positionner le juge arbitre dans son continuum de formation.
- Utiliser les outils territoriaux mis à disposition

MATERIEL NECESSAIRE

- Un ordinateur portable
- Une connexion adéquate pour les temps en visioconférence pour les classes virtuelles (Application Zoom ou TEAMS)

DATES et DUREE DE LA FORMATION

- 🌿 1 session de 24 heures
- 🌿 Modalités de formation mixtes (voir les séquences = S1, S2, S3...ci-dessous)
- 🌿 Session du 03/11/25 au 02/02/26
- S'inscrire avant le 02/11/2025

> 6 heures à distance Asynchrone, en FOAD	> 6 heures en présentiel	> 12 heures d'expérimentation par des mises en situations pédagogiques
S1 : du 03/11 au 07/11/25 S2 : du 03/11 au 21/11/25 S3 : du 04/11 au 17/11/25 S6 : du 22/11 au 02/02/26	S4 : le 22/11/25 de 10h à 17h (+1 mise en situation)	S5: du 22/11 au 02/02/26

LIEUX DE FORMATION

- 🌿 Les lieux de formation sont communiqués après votre inscription sur ce module car nous essayons d'organiser les formations au plus près de chez vous au regard du nombre d'inscrits et des secteurs géographiques possibles en fonction des sites adaptés pour accueillir les temps de formation.

TARIFS

- 🌿 Professionnel
 - 280 Euros
- 🌿 Bénévole
 - 190 Euros

INSCRIPTION

Campus des handballeurs

Toutes les inscriptions doivent être effectuées par le stagiaire au minimum 1 SEMAINE avant la première journée de formation, sur la plateforme « sporteef » nommée aussi « Campus des Handballeurs ».

- Créez votre compte : cliquez sur l'image ci-contre ou suivez le lien ci-dessous

[CAMPUS](#)

Toutes les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap

[Accompagnement Stagiaire Handicap](#)

- Consultez le lien ci-contre en cliquant sur LE LIEN ou voir le contact ci-dessous

Le Guide Normand des Formations

- Le catalogue des formations sera téléchargeable sur le site internet courant août.

RENSEIGNEMENTS

 Pour les aspects administratifs : Lucie CASTEL – 5914000.lletourneur@ffhandball.net

 Pour les aspects financiers : Chantal TAMPERE – 02.35.64.41.13 – 5900000.ctampere@ffhandball.net

 Pour les aspects pédagogiques : 5900000.formation@ffhandball.net

 Pour les aspects pédagogiques Arbitrage : Hervé RIGAL – 06.34.64.94.30 – 5900000.hrigal@ffhandball.net

 Référente Handicap : Lucie CASTEL – 06.08.35.21.14 – 5914000.lletourneur@ffhandball.net

 Référent Intégrité : Philippe LEMAITRE – 5900000.ref-integrite@ffhandball.net